

<https://enseignants.se-unsq.org/Bouger-30-minutes-par-jour-et-si-la-grande-cause-nationale-c-etait-l-eps>



« Bouger 30 minutes par jour » : et si la grande cause nationale, c'était l'EPS ?

- Je suis... - Prof d'EPS - L'actu de l'EPS -

Date de mise en ligne : jeudi 23 novembre 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Alors que l'exécutif vient de faire de l'activité physique une « grande cause nationale » à la veille des Jeux olympiques et paralympiques 2024, et que faire bouger les jeunes est devenue la priorité des ministères de l'Éducation et des Sports, il convient de s'arrêter un peu sur ce qu'implique cet enjeu pour l'École.

L'objectif du ministère : du sain et des Jeux

Depuis plus de trois ans, le discours présidentiel est ponctué d'annonces illustrant l'impérieuse nécessité de remettre la population, et plus particulièrement les jeunes, à la pratique physique, entendons par là le sport. L'antienne de l'exécutif du « bouger plus pour gagner plus (d'espérance de vie) » a une double origine : la pandémie de Covid qui n'a fait qu'aggraver une sédentarité déjà bien installée chez les jeunes, et l'accueil l'année prochaine des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) sur le sol français. Les chiffres inquiétants communiqués par l'OMS ont en effet de quoi faire réagir : selon elle, 17 % des jeunes sont en surpoids et 9 % des décès en France sont liés au manque d'activité physique. Quant aux JOP, ils génèrent depuis des mois une communication très appuyée du gouvernement, désireux de faire de la France une *nation sportive* et de laisser un *Héritage 2024* autant politique qu'olympique.

30 minutes d'APQ, 2 h de sport en plus... Et l'EPS dans tout ça ?

À l'École, l'ambition de faire *nation sportive* s'est illustrée par la mise en place de deux dispositifs : les 30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ) dans le premier degré et les deux heures de sport en plus au collège. L'idée première est d'afficher la volonté de l'État d'agir sur l'École, et ce dès le plus jeune âge, pour donner à voir cette *nation sportive* toujours en mouvement. Quitte à brouiller le message en mettant au second plan la grande oubliée de l'opération : l'EPS.

Entendons bien que les deux ministères parlent systématiquement d'activité physique, voire de sport, mais jamais d'éducation physique et sportive. Or c'est bien cet enseignement obligatoire, porteur d'une dimension citoyenne, et celles et ceux qui le dispensent, les professeur-es des écoles et les professeur-es d'EPS, qui sont les garants de la transmission aux élèves du savoir être et du savoir vivre, et donc, par extension, du savoir bouger en sécurité.

Le chiffre avancé par le ministère des Sports de 85 à 90 % des écoles ayant mis en place le dispositif des 30 minutes d'APQ ne reflète absolument pas la réalité : infrastructures inaccessibles et/ou insalubres, cours de récréation peu ou pas adaptées à la pratique physique, manque de temps et de moyens alors que les professeur-es des écoles peinent déjà à assurer les 3 h d'EPS hebdomadaires, auxquelles les 30 minutes risquent à terme de se substituer.

Quant aux 2 h de sport au collège, dispositif qui consiste à libérer deux heures dans l'emploi du temps des élèves pour les inciter à aller pratiquer un sport en club, il ne concerne que 10 % des collèges de métropole et d'outre-mer, certainement situés à proximité de clubs sportifs, et ne s'adresse qu'à des élèves volontaires ayant déjà, pour la plupart, une appétence pour le sport qu'ils pratiquent régulièrement.

Sport scolaire : une force pour l'École à ne pas négliger

Si le ministère estime que les heures d'EPS sont insuffisantes dans le premier comme le second degré, qu'il mise donc sur le sport scolaire, autre grand oublié de l'affaire, animé par les enseignants et assurant une continuité de pratique et un lien fort avec l'éducatif. Donnons une chance à l'Usep, qui propose une offre qualitative et qui est très investie dans les 30 minutes d'APQ et la sensibilisation des enfants aux JOP, de se développer dans le premier degré, et offrons plus de visibilité à l'UNSS, seconde fédération sportive en France avec plus d'un million de licenciés et animée par des professeur-es d'EPS qui connaissent les besoins de leurs élèves et savent valoriser leurs efforts.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa ne conteste pas la nécessité d'inciter les élèves à avoir une pratique physique régulière dès le plus jeune âge. Cependant, les dispositifs qui consistent à promouvoir le mouvement pour le mouvement, sans aucune dimension éducative, n'ont pas leur place à l'École.

Pour le SE-Unsa, il est urgent de valoriser l'existant : l'éducation physique et sportive et le sport scolaire, en redonnant sa place à l'EPS dans la formation initiale des professeurs des écoles, en investissant dans la rénovation et la construction d'infrastructures, en finançant les transports qui permettront à tous les élèves d'y accéder, dans tous les territoires. En respectant, enfin, des personnels enseignants qui subissent l'externalisation de leurs compétences et la remise en cause de leur statut. Si bouger est important, savoir s'arrêter sur les difficultés de notre système éducatif et tenter de les résoudre l'est tout autant.